

OBJECTIF DE LA FORMATION

Comprendre et analyser les problématiques fiscales et sociales du chef d'entreprise pour mieux l'accompagner dans ses prises de décisions.

PARTICIPANT

Toute personne en charge de conseiller le chef d'entreprise sur les aspects sociaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

FORMATEURS

Spécialiste de la vente

MODALITÉS ET PÉDAGOGIE

- Questionnaire d'évaluation en début et en fin de formation
- Cas pratiques et études de cas, Quiz
- Horaires : 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00
- Nombre maximum de stagiaires : 8
- Formation disponible à distance ou en présentiel
- Méthode interactive et intuitive
- Support Stagiaire
- Assistance téléphonique
- Attestation de fin de stage
- Questionnaire de fin de formation

PROGRAMME**Jour 1 :****LES DIFFÉRENTES FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES : SAS, SARL, EURL.....**

Le statut du dirigeant - Le travailleur non salarié ou le travailleur assimilé-salarié.

Statut social et Rémunération

LE CHOIX DU STATUT JURIDIQUE

Comprendre l'impact social et fiscal du choix de la forme juridique

REMUNERATION DU DIRIGEANT

Formes de rémunération/formes d'imposition/objectifs clients

PREVOYANCE DU DIRIGEANT

Comprendre le sens, mesurer l'impact

PREVOYANCE DES REGIMES OBLIGATOIRES

Comparatif entre régime assimilé salarié/TNS (SSI)/TNS (CIPAV)

PREVOYANCE DES REGIMES FACULTATIFS

CCN

Contrat de prévoyance individuel

Jour 2 :**LA RETRAITE DU DIRIGEANT**

Les différentes composantes

REGIMES OBLIGATOIRES

Régimes de base

Régimes complémentaires

FACULTATIFS

Dispositifs individuels

Dispositifs collectifs

Autres dispositifs

Ce programme est compatible avec l'obligation annuelle de 15 heures de formation DDA, dès lors qu'il est intégré dans le plan de formation continue de l'entreprise et dispense conformément aux exigences du Code des assurances. Il constitue une base solide pour les réseaux de distribution, cabinets de courtage, agents généraux et compagnies d'assurance.